

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DIVISION N° : 01-Montréal  
COUR N° : 500-11-053985-186  
DOSSIER N° : 41-2343023

COUR SUPÉRIEURE  
Chambre commerciale

**DANS L'AFFAIRE DE LA  
FAILLITE DE :**

**BIENNALE DE MONTRÉAL**, société dûment  
constituée en vertu de la loi, et ayant eu son siège  
social et son établissement principal au 1407, rue  
Saint-Alexandre, Montréal (Québec) H3A 2G3

Faillie

-et-

**RESTRUCTURATION DELOITTE INC.**  
(Jean-Christophe Hamel, CPA, CA, CIRP, SAI,  
responsable désigné) ayant une place d'affaires au  
1190, avenue des Canadiens-de-Montréal,  
bureau 500, Montréal Québec, H3B 0M7

Syndic

**AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS**  
(paragraphe 102(1) de la Loi)

AVIS est donné de ce qui suit :

1. BIENNALE DE MONTRÉAL a déposé une cession le 9<sup>e</sup> jour de février 2018 et la soussignée, RESTRUCTURATION DELOITTE INC., a été nommée syndic de l'actif de la débitrice par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers de la débitrice sera tenue le 27<sup>e</sup> jour de février 2018, à 10 heures, aux bureaux du syndic, La Tour Deloitte, au 1190, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 500, salle 5-033, Montréal, Québec, H3B 0M7.
3. Chaque créancier doit, pour avoir le droit de voter à l'assemblée, déposer auprès de moi avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont annexés au présent avis un formulaire de preuve de réclamation et un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 dollars ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leur réclamation à l'égard de l'actif de la débitrice pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

FAIT À MONTRÉAL, ce 15<sup>e</sup> jour de février 2018

RESTRUCTURATION DELOITTE INC.  
Syndic



**Deloitte Restructuring Inc.**  
La Tour Deloitte  
1190 avenue des  
Canadiens-de-Montréal  
Suite 500  
Montreal QC H3B 0M7  
Canada

Tel: 514-393-7115  
Fax: 514-390-4103  
www.deloitte.ca

C A N A D A  
PROVINCE OF QUEBEC  
DISTRICT OF QUEBEC  
DIVISION No.: 01-Montreal  
COURT No.: 500-11-053985-186  
FILE No.: 41-2343023

S U P E R I O R C O U R T  
Commercial Division

**IN THE MATTER OF THE  
BANKRUPTCY OF:**

**BIENNALE DE MONTRÉAL**, a legal person, duly incorporated according to law which had its head office and principal place of business at 1407 Saint-Alexandre, Montréal (Québec) H3A 2G3

Debtor

-and-

**DELOITTE RESTRUCTURING INC.**  
(Jean-Christophe Hamel, CPA, CA, CIRP, LIT, responsible) having its place of business at 1190 avenue des Canadiens-de-Montréal, Suite 500, Montreal, Quebec H3B 0M7

Trustee

**NOTICE OF BANKRUPTCY AND FIRST MEETING OF CREDITORS**  
(Subsection 102(1) of the Act)

TAKE NOTICE that:

1. BIENNALE DE MONTRÉAL filed an assignment on the 9<sup>th</sup> day of February 2018 and the undersigned, DELOITTE RESTRUCTURING INC., was appointed as trustee of the estate of the bankrupt by the official receiver, subject to affirmation by the creditors of the trustee's appointment or substitution of another trustee by the creditors.
2. The first meeting of creditors of the bankrupt will be held on the 27<sup>th</sup> day of February 2018, at 10:00 a.m., at the Trustee's Office, La Tour Deloitte, at 1190 Avenue des Canadiens-de-Montréal, Suite 500, room 5-033, Montréal, Québec, H3B 0M7.
3. To be entitled to vote at the meeting, a creditor must lodge with the trustee, before the meeting, a proof of claim and, where necessary, a proxy.
4. Enclosed with this notice is a form of proof of claim, a form of proxy, and a list of creditors with claims amounting to 25 dollars or more, showing the amounts of their claims.
5. Creditors must prove their claims against the estate of the bankrupt in order to share in any distribution of the proceeds realized from the estate.

DATED AT MONTREAL, this 15<sup>th</sup> day of February 2018

DELOITTE RESTRUCTURING INC.  
Trustee

District de: Québec  
 No division: 01 - Montréal  
 No cour: 500-11-  
 No dossier:

original  modifié

-- FORMULAIRE 78 --  
 Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de  
 Biennale de Montréal

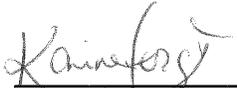
Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 5 février 2018. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées, constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle.

PASSIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)		ACTIF (tel que déclaré et estimé par l'officier)	
1. Créanciers non garantis: voir liste A .....	259,003.00	1. Inventaire .....	0.00
Équilibre de réclamations garantis: voir liste "B" .....	0.00	2. Aménagements .....	0.00
Créanciers non garantis total .....	259,003.00	3. Comptes à recevoir et autres créances: voir liste E	
2. Créanciers garantis: voir liste B .....	0.00	Bonnes .....	0.00
3. Créanciers privilégiés: voir liste C .....	0.00	Douteuses .....	0.00
4. Dettes éventuelles, réclamations de fiduciaire ou autres (voir liste D) pouvant être réclamées pour une somme de ...	0.00	Mauvaises .....	51,435.00
Total du passif .....	259,003.00	Estimation des créances qui peuvent être réalisées .....	0.00
Surplus .....	NIL	4. Lettres de change, billets à ordre, etc., voir liste F .....	0.00
		5. Dépôts en institutions financières .....	28,278.90
		6. Espèces .....	0.00
		7. Bétail .....	0.00
		8. Machines, outillage et installation .....	0.00
		9. Immeubles et biens réels: voir liste G .....	0.00
		10. Ameublement .....	0.00
		11. REER, FERR, Assurances-vie etc .....	0.00
		12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures etc. ....	0.00
		13. Droits en vertu de testaments .....	0.00
		14. Véhicules .....	0.00
		15. Autres biens: voir liste H .....	0.00
		Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
		Montant du capital souscrit .....	0.00
		Montant du capital payé .....	0.00
		Solde souscrit et impayé .....	0.00
		Estimation du solde qui peut être réalisé .....	0.00
		Total de l'actif .....	28,278.90
		Déficit .....	230,724.10

Je, Cédric Bisson, de Mont-Royal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de mes affaires en ce 5 février 2018, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement)  
 devant moi le 5 février 2018, à Montréal en la province de Québec.

  
 \_\_\_\_\_  
 Commissaire à l'Assermentation  
 Pour la province de Québec  
 Expire le



  
 \_\_\_\_\_  
 Cédric Bisson

## *Liste d'envoi aux créanciers*

Dans l'affaire de la faillite de  
Biennale de Montréal

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse	\$ Réclamation
Séquestre officiel	Montreal		Sun Life Building 1155 Metcalfe, bureau 950 Montreal QC H3B 2V6	
Tribunal	Cour Supérieure du Québec - Montréal		1 rue Notre-Dame est Montréal QC H2Y 1B6	
Non-garanti	3957063 Canada inc.		1117, rue Ste-Catherine O., #303 Montréal QC H3B 1H9	3,616.00
	Agence du revenu du Québec	Direction régionale du recouvrement	Service des dossiers de faillites 1265 boulevard Charest O 6e étage secteur C65-61 Québec QC G1N 4V5	
	ARC - Bureau des services fiscaux de Montréal	Section Insolvabilité	Division du recouvrement des recettes 305, boulevard René-Lévesque Ouest Montréal QC H2Z 1A6	
	ARTFORUM International Magazine Inc.		350 Seventh Ave., 19th Floor New York NY 10001 USA	3,174.00
	Autocar Chartrand inc.		1325, montée Masson Laval QC H7E 4P2	483.00
	Bureau Principal		2025, rue Parhenais, local 245 Montréal QC H2K 3T2	7,872.00
	Canadian Art Foundation		215 Spadina Avenue, Suite 320 Toronto ON M5T 2C7	3,600.00
	CB Translating Services LLC		123 Foster Street Burlington VT 05401 USA	646.00
	Centre des Copie Commerciale BKS inc.		460, rue Ste-Catherine O., bureau 312 Montréal QC H3B 1A7	2,242.00
	CNESST du Québec (formerly CSST) - Île-de-Montréal		CP 3 Succursale Place-Desjardins 1 complexe Desjardins Tour Sud 31e étage Montréal QC H5B 1H1	
	Commission des Normes du Travail	Manuel Grana	26e étage 500 boulevard René-Lévesque Ouest Montréal QC H2Z 2A5	
	Dagenais, Lapierre, Simard et Associés		922, rue de Liège Est Montréal QC H2P 1L1	9,543.00
	Fero Transport		85, rue de la Rhapsodie Notre-Dame-de-l'Île Perrot QC J7V 8P1	224.00
	First Data- Lease Insurance Department		3975, NW 120th Avenue Coral Springs FL 33065 USA	
	Francis Beaulieu Traiteur		6840, rue Marquette Montréal QC H2G 2Y8	948.00
	Grande Épicerie Paris		38, rue des Sèvres Paris . 75007 France	1,934.00
	Hôtel Zéro 1		1, boul. René-Lévesque E. Montréal QC H2X 3Z5	7,063.00
	La Vitrine		2, rue Ste-Catherine Est, bureau 101 Montréal QC H2X 1K4	575.00
	Location d'Outils Simplex		9740, boul. de l'Acadie Montréal QC H4N 1L8	584.00
	M.F.B.B.		027 - 2067, rue Parthenais Montréal QC H2K 3T1	3,444.00
	Pacart		4107, rue Cousens Saint-Laurent QC H4S 1V6	86,253.00

## Liste d'envoi aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de  
Biennale de Montréal

Type de créancier	Nom	Attention	Adresse	\$ Réclamation
Non-garanti	Place des Arts		260, boul. de Maisonneuve O. Montréal QC H2X 1Y9	5,406.00
	Publicité Sauvage		4291, rue Frontenac Montréal QC H2H 2M4	2,190.00
	Pure Vodka		5455, de Gaspé, bureau 445 Montréal QC H2T 3B3	3,449.00
	Regroupement Pied Carré		5455, de Gaspé, bureau 303 Montréal QC H2T 3B3	3,729.00
	Renaissance Montréal Centre-Ville		1250, boul. Robert-Bourassa Montréal QC H3B 3B8	24,583.00
	Société de Télédiffusion du Québec		1000, rue Fullum Montréal QC H2K 3L7	2,300.00
	Société des Arts Technologiques		1201, boul. Saint-Laurent Montréal QC H2X 2S6	5,245.00
	Sutton PR inc.		27 Union Square West, Suite 304 New York NY 10003 USA	24,839.00
	Théâtre La Chapelle inc.		3700, rue Saint-Dominique Montréal QC H2X 2X7	1,803.00
	Tourisme Montréal		1555, rue Peel, #600 Montréal QC H3A 3L8	1,035.00
	Visa Desjardins	Centre de Perception	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5	23,085.00
	Visa Desjardins	Centre de Perception	425 av Viger O Montréal QC H2Z 1W5	20,496.00



<input type="checkbox"/>	O	_____
<input type="checkbox"/>	P	_____
<input type="checkbox"/>	G	_____

## PREUVE DE RÉCLAMATION

(article 50.1, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2) et 128(1) et alinéas 51(1)e) et 66.14b) de la Loi)

### dans l'affaire de la faillite de BIENNALE DE MONTRÉAL

de Montréal, province de Québec et de la réclamation de \_\_\_\_\_, créancier.

JE, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant) de \_\_\_\_\_ (ville et province)

CERTIFIE CE QUI SUIT :

1. Je suis le créancier de la débitrice susnommé (ou je suis) \_\_\_\_\_ (poste ou fonction)  
de \_\_\_\_\_ (nom du créancier).

Expédier tout avis ou toute correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse suivante :

Téléphone : \_\_\_\_\_ Télécopieur : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par la présente formule.
3. La débitrice était, à la date de la faillite, soit le 9 février 2018, endettée envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de \_\_\_\_\_ \$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit ou la déclaration solennelle) ci-annexé et désigné « Annexe A », après déduction du montant de toute créance compensatoire à laquelle la débitrice a droit. (L'état de compte ou l'affidavit ou la déclaration solennelle annexée doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)
4. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises)
- ( ) A. RÉCLAMATION NON GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(Autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi).  
En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir de la débitrice à titre de garantie et (Cochez ce qui s'applique) :  
( ) Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. (Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire.).  
( ) Pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique pas de droit à un rang prioritaire.
- ( ) B. RÉCLAMATION DU LOCATEUR SUITE À LA RÉSILIATION D'UN BAIL, AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)
- ( ) C. RÉCLAMATION GARANTIE AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs de la débitrice, à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$, et dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie.)
- ( ) D. RÉCLAMATION D'UN AGRICULTEUR, D'UN PÊCHEUR OU D'UN AQUICULTEUR AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$.  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison.)
- ( ) E. RÉCLAMATION D'UN SALARIÉ AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi (faillite) au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi (séquestre) au montant de \_\_\_\_\_ \$.
- ( ) F. RÉCLAMATION D'UN EMPLOYÉ RELATIVE AU RÉGIME DE PENSION AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi (faillite) au montant de \_\_\_\_\_ \$.  
( ) J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi (séquestre) au montant de \_\_\_\_\_ \$.

( ) G. RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
(À compléter lorsque la proposition vise une transaction quant à la réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

( ) H. RÉCLAMATION D'UN CLIENT D'UN COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES FAILLI AU MONTANT DE \_\_\_\_\_ \$  
J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après : (Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

5. Au meilleur de ma connaissance, je suis lié (ou je ne suis pas lié) (ou le créancier susnommé est lié) (ou le créancier susnommé n'est pas lié) à la débitrice selon l'article 4 de la Loi, et j'ai (ou je n'ai pas) (ou le créancier susnommé a) (ou le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec la débitrice. (Biffez les choix ne correspondant pas à votre situation.)

6. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus de la débitrice, les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon le paragraphe 2(1) de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et la débitrice sont des « personnes liées » au sens du paragraphe 4(2) de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie au paragraphe 2(1) de la Loi. (Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

(Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique.)

( ) Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

FAIT À \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 2\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

– ou –

\_\_\_\_\_  
(signature du créancier qui est une personne physique)

\_\_\_\_\_  
(nom du créancier qui est une personne morale)

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

\_\_\_\_\_  
(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

**REMARQUES :** Si un affidavit ou une déclaration solennelle est joint à la présente formule, il doit avoir été fait devant une personne autorisée à recevoir des affidavits ou des déclarations solennelles.

Lorsqu'une copie du présent avis est envoyée par voie électronique, par des moyens tels que le courriel, le nom et les coordonnées de l'expéditeur, tel que prescrit au Formulaire 1.1, doivent être indiqués à la fin du document.

**AVERTISSEMENTS :** Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

## PROCURATION GÉNÉRALE

(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b) de la Loi)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :BIENNALE DE MONTRÉAL., débitrice

Je (ou nous), \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant), de \_\_\_\_\_ (ville et province),  
créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée,  
sauf la réception de dividendes, celui-ci étant habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place (ou n'étant pas habilité à nommer un autre  
fondé de pouvoir à sa place).

FAIT À \_\_\_\_\_, ce \_\_\_\_\_<sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 2\_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

– ou –

\_\_\_\_\_  
(signature du créancier qui est une personne physique)

\_\_\_\_\_  
(nom du créancier qui est une personne morale)

\_\_\_\_\_  
(signature et nom du témoin)

\_\_\_\_\_  
(signature, nom et poste ou fonction du représentant)

**CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE  
AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LE FORMULAIRE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- La preuve de réclamation doit être signée par la personne qui la remplit.
- La signature du réclamant doit être attestée par un témoin.
- Indiquer l'adresse complète où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

**PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- Le créancier doit fournir la raison sociale complète de la société ou de l'entreprise.
- Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

**PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

**PARAGRAPHE 4 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- Les créanciers doivent compléter ce paragraphe en fonction de la nature de leur réclamation.

**PARAGRAPHE 5 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité. Encercler, souligner ou biffer les mots « sont » ou « ne sont pas » selon le cas.

**PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- Le réclamant doit fournir une liste détaillée identifiée « B » de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit :
  - au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.



<input type="checkbox"/>	O	_____
<input type="checkbox"/>	P	_____
<input type="checkbox"/>	G	_____

## PROOF OF CLAIM

(Section 50.1, subsections 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 81.5, 81.6, 102(2), 124(2), 128(1), and paragraphs 51(1)(e) and 66.14(b) of the Act)

### in the matter of the bankruptcy of BIENNALE DE MONTRÉAL

of Montréal, Province of Quebec and the claim of \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, creditor.

I, \_\_\_\_\_ (name of creditor or signing officer) of \_\_\_\_\_ (city and province)

DO HEREBY CERTIFY:

1. That I am a creditor of the above-named debtor (or that I am) \_\_\_\_\_ (position or title)  
of \_\_\_\_\_ (name of creditor or signing officer).

**All notices or correspondence regarding this claim must be forwarded to the following address:**

**Phone:** \_\_\_\_\_ **Fax:** \_\_\_\_\_ **E-mail:** \_\_\_\_\_

2. That I have knowledge of all the circumstances connected with the claim referred to below.
3. That the debtor was, at the date of bankruptcy, namely the February 9, 2018, and still is, indebted to the creditor in the sum of \$ \_\_\_\_\_, as specified in the statement of account (or affidavit or solemn declaration) attached and marked "Schedule A" after deducting any counterclaims to which the debtor is entitled. **(The attached statement of account, or affidavit or solemn declaration must specify the vouchers or other evidence in support of the claim.)**
4. **(Check and complete appropriate category)**
- ( ) A. UNSECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_  
**(Other than as a customer contemplated by Section 262 of the Act)**  
That in respect of this debt, I do not hold any assets of the debtor as security and **(Check appropriate description):**  
( ) Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I claim a right to a priority under section 136 of the *Bankruptcy and Insolvency Act*. **(Set out on an attached sheet details to support priority claim.)**  
( ) Regarding the amount of \$ \_\_\_\_\_, I do not claim a right to a priority;
- ( ) B. CLAIM OF LESSOR FOR DISCLAIMER OF A LEASE OF \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 65.2(4) of the Act, particulars of which are as follows: **(Give full particulars of the claim, including the calculations upon which the claim is based.)**
- ( ) C. SECURED CLAIM OF \$ \_\_\_\_\_  
That in respect of this debt, I hold assets of the debtor valued at \$ \_\_\_\_\_ as security, particulars of which are as follows: **(Give full particulars of the security, including the date on which the security was given and the value at which you assess the security, and attach a copy of the security documents.)**
- ( ) D. CLAIM BY FARMER, FISHERMAN, OR AQUACULTURIST OF \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 81.2(1) of the Act for the unpaid amount of \$ \_\_\_\_\_.  
**(Attach a copy of sales agreement and delivery receipts.)**
- ( ) E. CLAIM BY WAGE EARNER OF \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 81.3(8) of the Act (bankruptcy) in the amount of \$ \_\_\_\_\_.  
That I hereby make a claim under subsection 81.4(8) of the Act (receivership) in the amount of \$ \_\_\_\_\_
- ( ) F. CLAIM BY EMPLOYEE FOR UNPAID AMOUNT REGARDING PENSION PLAN OF \$ \_\_\_\_\_  
That I hereby make a claim under subsection 81.5 of the Act (bankruptcy) in the amount of \$ \_\_\_\_\_.  
That I hereby make a claim under subsection 81.6 of the Act (receivership) in the amount of \$ \_\_\_\_\_.



**THIS INFORMATION SHEET IS SUPPLIED  
IN ORDER TO ASSIST YOU IN COMPLETING THE PROOF OF CLAIM FORM**

- The proof of claim must be signed by the individual completing the form.
- The signature of the claimant must be witnessed.
- Give the complete address where all notices and correspondence are to be forwarded.
- The amount on the statement of account must agree with the amount claimed on the proof of claim.

**PARAGRAPH 1 OF THE PROOF OF THE CLAIM**

- Creditor must state full and complete legal name of company or firm.
- If the person completing the proof of claim is not the creditor himself, he must state his position or title.

**PARAGRAPH 3 OF THE PROOF OF THE CLAIM**

- A detailed statement of account together with supporting documentation must accompany the completed proof of claim.

**PARAGRAPH 4 OF THE PROOF OF THE CLAIM**

- The claimant must tick the appropriate paragraph and must provide information as requested.

**PARAGRAPH 5 OF THE PROOF OF THE CLAIM**

- The claimant must indicate whether he is or is not related to the debtor, as defined in the *Bankruptcy and Insolvency Act*, by encircling, underlining or striking out “are” or “are not” as the case.

**PARAGRAPH 6 OR THE PROOF OF THE CLAIM**

- The claimant must attach a detailed list marked “B” of all payments received and/or credits granted, as follows:
  - within the three months preceding the bankruptcy or the proposal, in the case where the claimant and the debtor are not related;
  - within the twelve months preceding the bankruptcy or the proposal, in the case where the claimant and the debtor are related.

